

# Analyse d'une facture Total

## Données client

1. Numéro de client
2. Nom et adresse

## Données facture

3. Numéro de facture
4. Date d'émission
5. Type de facture
6. Période concernée
7. Détails des composants du prix de l'énergie
8. Provisions déjà facturées et si elles ont ou non été payées
9. Montant à payer ou remboursé
10. Données pour le paiement
11. Echéance
12. Informations sur les frais de rappel
13. Montant des prochaines factures intermédiaire

## Données point de fourniture

14. Adresse de fourniture
15. Type d'énergie
16. Code EAN (identification du point de fourniture)
17. Numéro de compteur

## Données contrat

18. Type de contrat
19. Durée
20. Modalités de résiliation
21. Date de fin

**TotalEnergies**

Des questions concernant votre facture ?  
www.totalenergies.be - Rubrique Aide et contact  
Tél: 04 340 64 64

Page 1/2  
Date facture 14/10/2024  
Référence facture E24/0564  
Référence client E24229

MME DUPONT  
RUE GHEUDE  
1070 BRUXELLES

Régularisation gaz : Période du 01/05/2024 au 28/09/2024

**A. Informations essentielles relatives au contrat**

Adresse de fourniture MOLENBEEK ST JEAN, RUE GHEUDE  
Code EAN gaz 5414489207  
Référence client E24229  
N° de compteur 3016  
Durée du contrat PIXEL-BLUE-FIXED (Fixe) du 01/05/24 au 30/04/25  
Promotion Réduction Annuelle (PEACEFULFEBCOMP)

**B. Combien, quand et comment dois-je payer ou quel montant me sera remboursé?**

COÛTS RÉELS 189,85€ TVAC - ACOMPTES FACTURÉS 108,65€ TVAC = 81,20€ TVAC  
77,45€ HTVA + 3,75€ TVA 6%

(\*) Mise en demeure 01/10/2024

Montant total à payer : 81,20€ TVAC  
IBAN : BE38 0015 0942 4272  
Avant le : 30/10/2024  
Communication structurée : +++ 140/56-+++

Votre promotion a été comptabilisée dans ce montant (PEACEFULFEBCOMP).  
Date d'échéance : 30/10/2024 conformément aux conditions contractuelles.  
A partir d'aujourd'hui, le montant de votre prochain acompte gaz sera de 121,53€ TVAC.

**Votre relevé d'index - Votre consommation**

N° de compteur	Horaire	Direction	Index de début	Index de fin
3016	Index Gaz	Consommation	20872,952 m <sup>3</sup>	20985,000 m <sup>3</sup>

<sup>1</sup>Index estimé transmis par votre gestionnaire de réseau <sup>2</sup>Index réel transmis par votre gestionnaire de réseau

Nombre de jours pris en compte pour le calcul de votre consommation 150 jours

Type de compteur	Période	Conversion (kWh/m <sup>3</sup> )	Consommation
Consommation Gaz	01/05/2024 au 27/09/2024	11,348	1.271,53kWh
Total	01/05/2024 au 27/09/2024		1.271,53kWh

Pour toutes questions concernant vos factures, contactez-nous sur <https://my.totalenergies.be/fr/particuliers> - Rubrique Aide et Support  
Des frais administratifs sont facturés en cas de non-paiement des factures, pour les lettres de rappel et les mises en demeure, aux montants forfaitaires tels que mentionnés dans les conditions générales de vente.  
TotalEnergies Power & Gas Belgium SA/NV - Rue Saint-Laurent, 54 - 4000 Liège/Luik - www.totalenergies.be  
TVA : BE 0659 655 570 - Fortis : IBAN BE38 0015 0942 4272

## Données point de consommation

- |   |                          |
|---|--------------------------|
| 22. Unités consommées                       | 24. Index précédent      |
| 23. Manière dont les index ont été transmis | 25. Dernier index relevé |



**Données facture**

- 7. Détails des composantes du prix de l'énergie
- 8. Provisions déjà facturées et si elles ont ou non été payées

**Données contrat**

- 20. Modalités de résiliation

**Données point de consommation**

- 26. Consommations annualisées des années précédentes

**Données fournisseur**

- 27. Données de contact

**Données gestionnaire de réseau**

- 28. Données de contact

**Données médiateur de l'énergie**

- 29. Données de contact

**C. J'ai une question à poser**

27 Tél: 04 340 64 64  
www.totalenergies.be - Rubrique Aide et contact

28 Gestionnaire réseau gaz  
SIBELGA  
En cas de panne : 0800/19400

Procédure de médiation:

Si vous avez une plainte concernant votre facture, contactez notre service <https://totalenergies.be/fr/particuliers/aide-et-contact/>. Au cas où notre service clientèle n'aurait pas résolu votre plainte, notre équipe dédiée peut analyser votre dossier. Pour ce faire, remplissez le formulaire de contact en indiquant que votre demande est une plainte. Si cela ne mène pas à une solution, vous pouvez vous adresser au Service de Médiation de l'Énergie, Boulevard du Roi Albert II 8 Boîte 6, 1000 Bruxelles. Tél : 02/211.10.60 | Fax : 02/211.10.69. Plus d'infos sur <http://www.ombudsmanenergie.be/>.

**D. Comparer contrat et changer**

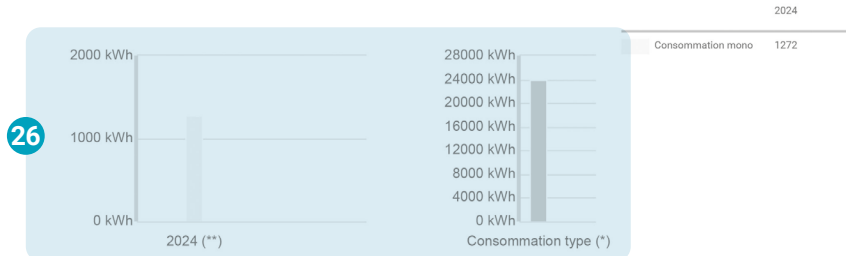
Un délai de préavis d'un mois est à respecter afin de résilier votre contrat. Aucun frais de rupture ne seront comptabilisés.

Comparateur de prix: [www.brusim.be](http://www.brusim.be)

Sources d'énergie 2023 pour votre produit - Région Bruxelles: 83,62% Vert  
Sources d'énergie TotalEnergies Power & Gas Belgium SA 2023 - Région Bruxelles: 83,62% Vert  
Pour des informations sur l'émission de CO2 et déchets radioactifs : [www.climat.be](http://www.climat.be), [www.ondraf.be](http://www.ondraf.be)

**E. Gérer la consommation d'énergie**

Evolution des consommations (2024-2024)



Sur base des données actuellement en notre possession.  
(\*) La consommation annuelle moyenne correspondant au type de compteur que vous utilisez nous ayant été transmise par le régulateur.

(\*\*) Dans l'attente de votre prochaine facture de régularisation, vos données de consommation pour l'année en cours sont incomplètes.  
Selon les études de la CWaPE, la consommation moyenne annuelle de clients résidentiels correspond à 2 types :

- Consommateur pour des petites applications, excluant le chauffage généralisé (2.000 kWh/an)
- Consommateur pour une installation incluant le chauffage généralisé au gaz naturel (24.000 kWh/an)

Le prix moyen TVA comprise sur la durée de la présente Régularisation s'élève à 13,752 c€/ kWh.

Ce prix inclut l'énergie, la distribution et toutes les taxes, redevances, surcharges et cotisations.

Afin de calculer le nouveau montant de vos acomptes, nous nous basons sur la quantité d'énergie que vous avez consommée pendant la dernière période de facturation (c'est-à-dire la période sur laquelle porte la facture que vous avez en main). En utilisant votre profil de consommation (communiqué par votre gestionnaire de réseau), nous avons estimé votre consommation pour l'année prochaine (365 jours), à condition que vous ne modifiez pas vos habitudes, à 14941,00 kWh. Toutefois, si vous estimez que ce montant n'est pas représentatif, nous vous invitons à prendre contact avec notre service clientèle ou à vous rendre sur notre site [my.totalenergies.be](http://my.totalenergies.be).

Centre Infor Gaz Elec (CIGE): Information gratuite et indépendante relative à votre contrat, à vos factures et aux mesures de protection des consommateurs 02/209.21.90 - [www.inforgazelec.be](http://www.inforgazelec.be)

**F. Informations complémentaires**

Acomptes facturés statut de vos paiements en date du 14/10/2024

Pour la période du 01/05/2024 au 28/09/2024

MAI 2024	JUIN 2024	JUIL. 2024	AOÛT 2024	SEPT. 2024
21,73€	21,73€	21,73€	21,73€	21,73€
Payé	Payé	Payé	Payé	Payé

Total TVAC  
108,65€

Détail du calcul des coûts liés à votre consommation constatée

	Soumis TVA	Non soumis TVA	TVA 21%	TVA 6%	Total
Coût Énergie	138,19 €			8,29 €	146,48 €
Votre avantage				-1,74 €	-30,82 €
Distribution et Transport	39,46 €			2,37 €	41,83 €
Taxes	16,38 €			0,98 €	17,36 €
Supplément/réduction		15,00 €			15,00 €
Mise en demeure 01/10/2024		15,00€			

Le tarif pris en compte pour calculer votre régularisation est consultable dans Mon espace client sur la facture détaillée.

Total TVAC  
189,85€

